



Colmar, le 4 septembre 2025.

Lettre ouverte aux député(e)s, sénatrices et sénateurs alsaciens

A Mesdames et Messieurs les député(e)s,
A Mesdames les Sénatrices, Messieurs les Sénateurs,
alsaciens

Madame, Monsieur,

Nous vous avons adressé notre dernière lettre ouverte le 6 juin dernier. Depuis cette date, le peuple de Palestine, à Gaza, en Cisjordanie et à Jérusalem Est, vit un enfer.

Depuis 1 an, 11 mois et 1 jour, l'Etat d'Israël a mis en œuvre un nettoyage ethnique au vu et au su du monde entier.

Depuis 702 jours, les dirigeants occidentaux, l'exécutif français, ne nous ont servi que de vaines déclarations indignées.

Pourtant, au 1^{er} septembre, l'ONU recensait plus de 62 000 morts, dont 18 000 enfants et 28 000 femmes et filles. Elle dénombrait 156 000 blessés dont 46 000 enfants. Elle précisait que 320 000 enfants, soit l'ensemble de la population âgée de moins de 5 ans, étaient exposés à un risque de malnutrition aiguë et que 2,1 millions de personnes étaient privées d'aide humanitaire¹.

Pendant ce temps la colonisation de peuplement, le nettoyage ethnique font rage en Cisjordanie et à Jérusalem Est. Le gouvernement d'extrême droite israélien avance avec détermination et dans une impunité totale, impunité garantie à Israël depuis la Nakba et les massacres des années 1947 – 1948.

Nous avons rencontré certain(e)s élu(e)s alsacien(ne)s et les en remercions. Ils, elles se disent choqué(e)s par ces chiffres qui sont terrifiants.

En nous recevant ils ont peut-être soulagé leur conscience, mais ont-ils agi depuis ?

Vous toutes et tous, qui décidez de l'avenir du peuple de France, avez-vous agi face aux atrocités historiques qui se produisent depuis octobre 2023 ? Atrocités qui menacent la survie même d'un peuple et qui pourraient enterrer les droits de l'homme et le droit international ?

Une grande partie des dirigeants de notre monde, dont la France, ne l'a pas fait. Sous la pression des Etats-Unis la France n'a pas adopté de sanctions économiques lourdes contre Israël et n'a pas décrété l'embargo militaire total. Et si, pas à pas, à travers le monde, les soutiens inconditionnels d'Israël reculent, c'est grâce à la pression de l'opinion publique internationale.

Il est urgent d'agir, Mesdames et Messieurs les élu(e)s, pour répondre à la famine, combinée à une pénurie d'eau et de soins médicaux, qui frappe Gaza et arrêter la machine de mort qui se déploie sur toute la Palestine !

Dans les entrepôts l'aide s'entasse depuis des mois. Plusieurs denrées affichent déjà des dates de péremption dépassées. La liste des produits interdits par Israël « s'étend sur des pages entières » affirme l'OCHA.

Des centaines de camions sont bloqués aux entrées de la bande de Gaza et c'est au compte-gouttes qu'ils franchissent, chaque jour, la frontière, au gré des décisions israéliennes. Les largages aériens opérés par la France depuis la Jordanie sont une goutte d'espoir versée dans l'abîme de la faim !

Mais tout cela vous le savez, bien entendu, et malgré l'assassinat de 238 journalistes et travailleurs des médias par Israël qui veut empêcher l'information de nous parvenir.

Alors nous vous le demandons, Mesdames et Messieurs, allez-vous regarder un peuple mourir ou avez-vous décidé de sortir des discours compatissants pour agir en votre qualité d'élu(e)s de la République ?

Au-delà des réponses urgentes à la famine et aux manques de soins médicaux de la population de Gaza, il est urgent d'assoir les positions diplomatiques françaises pour stopper le déferlement de haine, de torture, d'arrestations et de crimes, qui s'abat toujours plus violemment sur le peuple palestinien depuis deux ans bientôt.

Le 19 juillet 2024, un avis consultatif de la Cour Internationale de Justice stipule que la présence continue d'Israël dans le Territoire palestinien occupé est illicite, et qu'Israël est dans l'obligation d'y mettre fin dans les plus brefs délais.

Le 18 septembre 2024, l'Assemblée Générale des Nations Unies adopte une résolution historique qui exige qu'Israël mette fin à cette présence illicite dans un délai de 12 mois. Cette résolution a été soutenue par la France.

Ces deux décisions, portées par le Droit international et par un organisme international qui, à partir de 1945, promeut le droit international, l'abolition du droit de guerre, la décolonisation, la consécration du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et la reconnaissance internationale des droits de l'homme, mettaient fin, sans controverse, à l'impunité d'Israël. Face à ces décisions, les Etats membres ont l'obligation de ne pas aider, de quelque manière que ce soit, l'Etat d'Israël à maintenir cette situation illégale.

Est-il nécessaire de vous rappeler que les Etats membres engagent leur responsabilité s'ils dérogent à ces décisions ? Non, bien entendu, vous en êtes tout à fait conscient(e)s.

Le 18 septembre prochain, le délai accordé par les Nations Unies prend fin...

La France a soutenu la résolution onusienne. Le Président de la République annonce, une nouvelle fois, qu'il reconnaîtra l'Etat de Palestine. Méfiants nous resterons vigilants.

Bien sûr, les États-Unis et le régime israélien utiliseront toutes les « carottes » et tous les « bâtons » disponibles pour empêcher la dynamique de l'Assemblée Générale des Nations Unies d'aboutir. Déjà, Monsieur TRUMP soumet la délivrance des visas d'entrée aux Etats Unis de la délégation palestinienne à des conditions inacceptables. Et comme vous, nous savons qu'il est capable du pire. De la même façon que le gouvernement israélien qui, à travers les propos du ministre de la Défense Israël KATZ, demande à l'armée de se préparer à envahir la Cisjordanie en cas de reconnaissance d'un Etat palestinien² ...

L'avenir est entre vos mains, Mesdames et Messieurs les élu(e)s ! Pour préserver le monde du chaos général et faire triompher le droit international vous pouvez agir et empêcher que la France ne se retranche, une fois de plus, derrière le veto américain !

Vous devez agir pour empêcher la mort du peuple palestinien, arrêter le mécanisme infernal du totalitarisme de l'Etat d'Israël et des Etats Unis.

Vous devez agir pour faire entrer les centaines de camions dans la bande de Gaza, pour sauver de la famine ces milliers d'enfants, de femmes et d'hommes qui vous appellent à l'aide depuis deux ans maintenant.

Des centaines de citoyens ordinaires ont sauté sur des bateaux, des milliers de citoyens ordinaires, en France et dans le monde entier, répondent aux appels de ce peuple à l'agonie. Ils essaient de faire ce que les États membres ne font pas !

Très cordialement.

Pour l'AFPS Alsace, la Présidente,
Mireille PELKA



¹ [L'ONU et la crise au Proche-Orient](#)

² <https://x.com/CitizenMediaFR/status/1963313202978263546>